



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

EN AVRIL 2023

CONSEILS DE
QUARTIERS

à Seysses

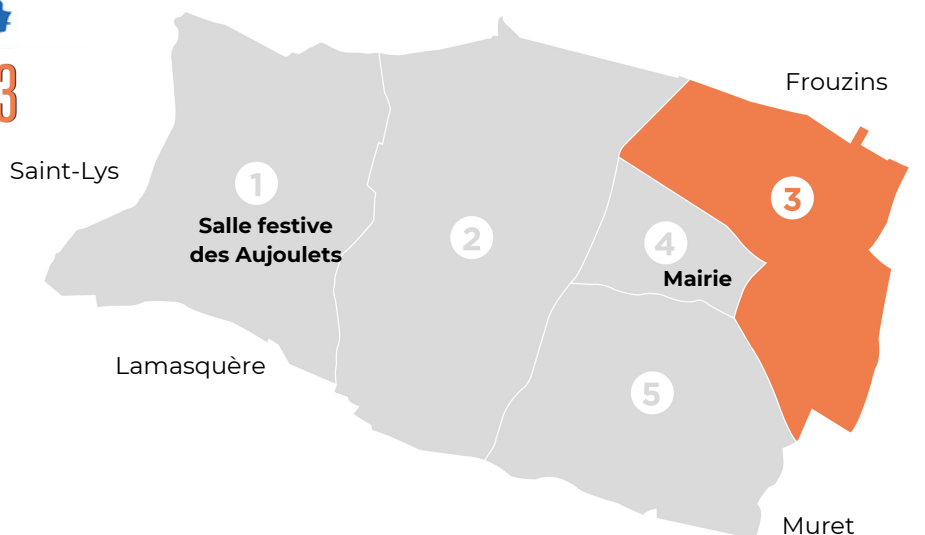


12 avril 2023



50
PARTICIPANTS

Château d'eau-Saudrune (Secteur 3)



En propos introductifs, Monsieur le Maire Jérôme Bouteloup remercie les Seyssaises et Seyssois présents au conseil de quartier Château d'Eau-Saudrune (secteur 3). Cette rencontre est la 2e réunion des 5 organisées du 03 au 20 avril 2023. Il précise que la ville de Seysses n'a aucune obligation réglementaire de mettre en place ce type d'instance, mais qu'il s'agit d'une volonté forte pour l'équipe municipale. Pour les élus, cette instance est un lieu d'échanges et de proximité avec les citoyens, d'autant plus que les conseils de quartiers ont été plébiscités à près de 70 % lors de la consultation numérique organisée en 2022 au moment de la co-construction de la charte de la Démocratie Participative.

Malika Bensouici, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie Participative, complète les propos du Maire par les objectifs des conseils de quartier à savoir :

Permettre aux citoyens de s'informer, débattre et mener des réflexions au service de l'intérêt général sur les projets qui permettent d'améliorer la vie de quartier.

Ainsi, il est important de préciser que les échanges doivent se faire dans l'écoute, la bienveillance, le respect de la parole de chacun pour le vivre-ensemble. Ces règles du jeu définissent la qualité du débat. Ce format participatif sera décliné à l'identique à l'ensemble des 5 rencontres.

Ce temps d'échange sera collaboratif et participatif, c'est pour cela qu'il est demandé aux participants de définir des éléments positifs de leur quartier ainsi que le nom qui l'identifierait le mieux.

Pendant près de 2 heures, Monsieur le Maire a pu répondre aux préoccupations des citoyens de ce secteur sur les thématiques les plus soulevées et synthétisées ci-dessous, à savoir : **la sécurité, les incivilités, les mobilités et l'environnement.**



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (Secteur 3)

Question (Q) :

Réponse (R) :

Thème : Environnement

(Q) : Que devient le projet de lac de la Piche ?

(R) : La mairie souhaite toujours développer un projet de zone verte dans cet espace. Le lac est privé. Les relations avec certains acteurs sont complexes pour trouver un consensus. Le maire va interpeller le nouveau sous-préfet à ce titre. L'équipe municipale maintient le souhait de faire, un jour, de ce lieu une zone verte et elle œuvre pour que cela se fasse.

Thème : Mobilités

(Q) : Pourrait-on demander l'installation d'abris bus sur la route de Toulouse ?

(R) : La demande sera faite à Tisséo.

(Q) : Nettoyage des fossés ?

(R) : Il est important de préciser que la commune compte **82 km de fossés**.

Dans ce domaine, la commune avait pris du retard. Les remerciements concernant le constat de cette amélioration par les Seyssois sont satisfaisants pour les agents. Les services de la mairie sont au service des Seyssois. Une programmation de ce nettoyage est en cours dans la commune mais prendra du temps eu égard au nombre de kilomètres que représente l'ensemble des fossés.

Thème : Urbanisation-Circulation-Incivilités

(Q) : La ville se développe par une croissance immobilière ?

(R) : La ville a la plus forte dynamique dans l'agglomération du Muretain. Depuis ce mandat, plus de 15 promoteurs ont sollicité le Maire pour des projets immobiliers. Seuls deux ont reçu un avis favorable. Ces projets ont été finalisés avec les riverains. Nous souhaitons maîtriser le développement qui entraîne des conséquences sur la circulation et les services. C'est pour cela qu'il est demandé aux promoteurs des places de parking supplémentaires dans les projets qui, de fait, réduisent l'emprise au sol des constructions.

Un troisième groupe scolaire est en cours de construction pour soulager l'école Paul Langevin qui dispose de préfabriqués. Ce 3e groupe permettra d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Un projet de résidence autonomie pour les seniors est en cours d'étude rue Cazeneuve. Les riverains seront consultés dès que le dossier sera avancé. La proximité au centre-ville est indispensable dans ce type de projet. Ce type de résidence permet aux aînés de rester dans du logement autonome tout en étant adapté au vieillissement.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (Secteur 3)

(Q) : Le flux et la vitesse sur la route de Toulouse ?

(R) : Cette route est très fréquentée. La vitesse y est quelques fois excessive bien qu'elle soit limitée à 50 km/h puisqu'il s'agit d'une agglomération. La police municipale est également mobilisée sur cet axe. Notre commune a beaucoup de voiries sensibles.

La route de Toulouse amène au rond-point de Gascogne qui est central.

L'étude de voirie qui a été faite a apporté deux propositions. La première hypothèse est de créer une double route dans le rond-point de Gascogne (solution non retenue). La seconde est de désengorger cette partie avec un itinéraire bis derrière la maison d'arrêt ou le chemin de Roques. Cette dernière nécessite l'engagement de quatre communes. L'étude est en cours par le Muretain Agglo qui a la compétence voirie. Bien évidemment l'analyse d'une piste cyclable avec ces projets sera à intégrer.

**(Q) : Limiter la vitesse avec les feux-rouges comme à Frouzins ?
Rajouter des panneaux de limitation de vitesse ?**

(R) : Ce type d'équipement a fait l'objet, dans un premier temps, de beaucoup de difficultés par rapport à des problèmes de conformité qui ont entraîné la suspension d'installation. Le Syndicat Départemental d'Énergie de Haute-Garonne (SDEHG) et le Muretain Agglo accompagnent la commune pour trouver la mesure la plus adaptée.

Pour information, il a fallu 8 mois pour faire installer la ligne blanche sur cette route départementale.

Il est aussi possible de mettre toute la route en ligne blanche pour interdire de doubler. Cela imposerait aux riverains de faire le tour par les ronds-points pour accéder à leur domicile. Cette hypothèse sera mise à la discussion des riverains dans le cas de sa faisabilité.

Il faut entendre que les process voirie sont extrêmement techniques et prennent beaucoup de temps. Toutefois, il ne faut pas oublier que le code de la route stipule qu'en entrée dans une agglomération la vitesse est limitée de fait à 50 km/h et que trop de panneaux peuvent entraîner un manque d'efficacité.

Il y a beaucoup d'incivilités de la part des conducteurs qui se sont accrues depuis le confinement.

Des contrôles inopinés sur tous les secteurs de la commune sont organisés tant par la gendarmerie que par la police municipale.

(Q) : Le choix de faire la place plutôt que de rajouter des feux ? Pourquoi ?

(R) : Le projet de la requalification de la place de la Libération est un projet qui a débuté il y a 10 ans avec les premières études.

Cette requalification est indispensable pour redynamiser notre centre-ville et être un lieu de vivre-ensemble. C'est un engagement de campagne soutenu par beaucoup de Seyssois. Le travail de concertation avec les citoyens et les commerçants démontre le travail collaboratif de la mairie. Les travaux ont débuté, les commerçants sont ouverts et vous êtes invités à continuer à les soutenir dans cette période.

Les travaux se déroulent dans les délais prévus.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (Secteur 3)

Divers

(Q) : Projet de skate park ?

(R) : Les jeunes du PAJ ont travaillé plusieurs mois sur un projet de skate park et de Pumptrack qui regroupe plusieurs disciplines. Les jeunes ont pu observer des aménagements existants dans d'autres communes. Il est nécessaire de trouver le lieu le plus adapté. C'est un projet toujours en cours d'étude.

Pour les questions plus personnelles, une réponse individuelle sera faite.

En conclusion, Monsieur le Maire, Malika Bensouici, les élus présents et Capucine Corman, chargée de mission Démocratie Participative, remercient les Seyssois d'avoir répondu à cette invitation pour une première. Les échanges ont été riches et certains sujets ont fait l'objet de débats dans un climat constructif et serein.

Comme engagé et inscrit dans la charte, un compte rendu sera réalisé pour chaque conseil de quartier et disponible sur le site à l'issue des 5 rencontres.

Monsieur le Maire rappelle :

- Que le service Démocratie Participative est à disposition à l'adresse democratieparticipative@mairie-seyssel.fr
- Qu'il est possible de s'inscrire sur le fichier « démocratie participative » pour participer ou être informé(e) de démarches engagées par la commune
- Qu'on peut compléter le questionnaire d'évaluation de la soirée qui permettra d'apprécier et d'améliorer cet exercice.

Les échanges ont perduré durant le moment de convivialité pendant près d'1 h 30. Moment très apprécié des citoyens et de l'équipe municipale.

Retour sur l'atelier participatif "les verbatims" Expression des participants

- À la question : « **Quel nom pour mon quartier ?** »
 - Château d'Eau - Autoroute A15 et Rond-point de l'A15
 - La Saudrune - Les Terrasses du Château d'Eau
- Le nom : « **Château d'Eau-Saudrune** ». Ces deux propositions ont été les plus plébiscitées.

- À la question « **les éléments positifs de mon quartier** »
 - Ces Conseils de Quartiers : La démocratie participative bravo / Merci de cette démarche / Réunions de quartier + conseils / Échanges > réunion de quartier / bonne initiative d'effectuer des réunions de quartier plus régulièrement
 - Projet de chemin doux du chemin de la Saudrune à la zone Segla
 - Communication (Facebook site...)
 - Les trottoirs refaits à neuf dans le lotissement, super.

- À la question : « **les éléments à améliorer de mon quartier** »
On retrouve beaucoup les questions évoquées ci-dessus dans le compte rendu.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

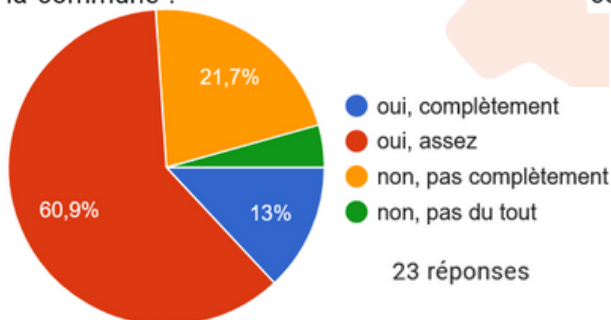


Château d'eau-Saudrune (Secteur 3)

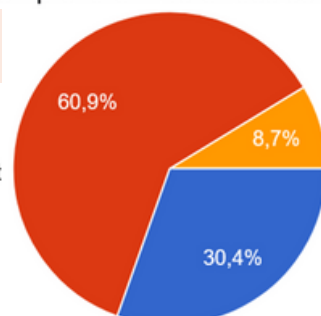
Retour sur l'évaluation

Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. En voici la synthèse :

3. Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?

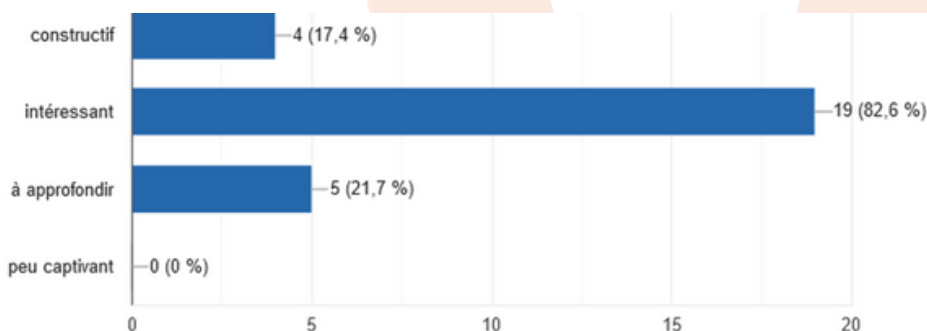


4. La rencontre vous a-t-elle permis de mieux comprendre l'intérêt des conseils de quartier ?



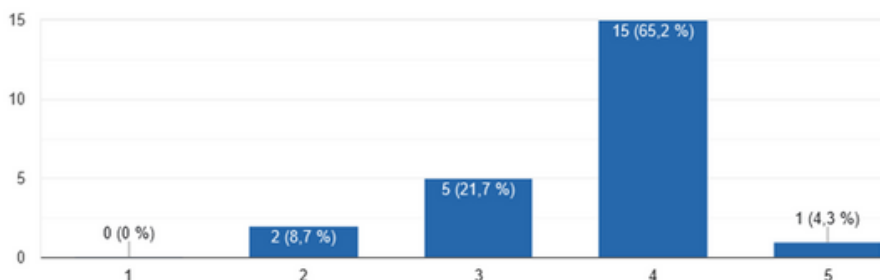
5. Vous diriez du contenu de la rencontre qu'il a été :

23 réponses



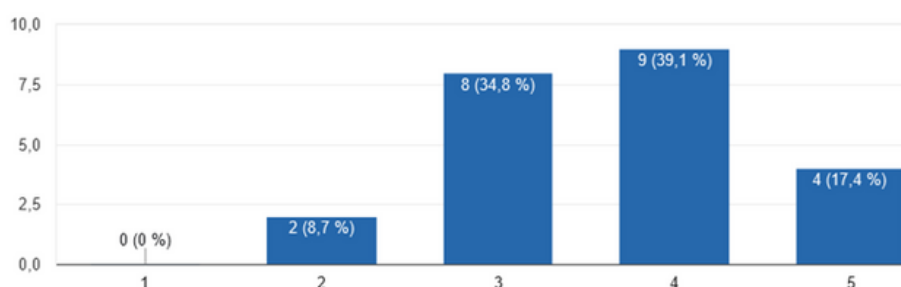
6. À l'issue de réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?

23 réponses



Cette réunion de quartier a-t-elle répondu à vos attentes ?

23 réponses





LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

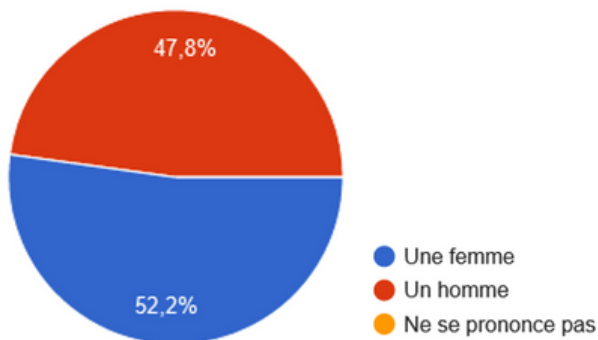
Compte-rendu



Château d'eau-Saudrune (Secteur 3)

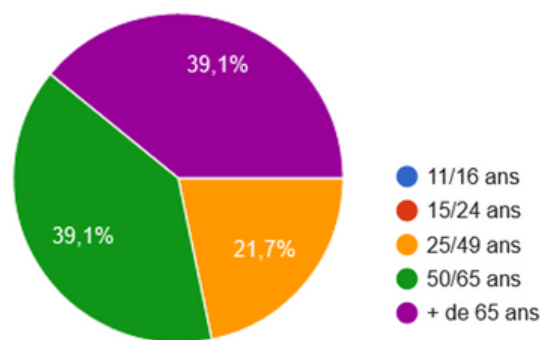
7. Vous êtes :

23 réponses



8. Votre tranche d'âge :

23 réponses



Les conseils de quartiers... On continue avec une BOÎTE À IDÉES !

Un système où vous pourrez continuer à faire des propositions à destination de l'amélioration de votre quartier, dans l'intérêt général :

- De sujets à évoquer lors des prochains conseils de quartier ?
- Une envie de projet dans votre quartier ?
 - C'est quoi ?
- Comment faire un repas de quartier ?
- Quel nom pour mon quartier ?
- Etc.



N'hésitez pas à contribuer

Le service Démocratie Participative reste à votre écoute : 05 62 11 64 67
democratieparticipative@mairie-seysses.fr